

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 2 avril 2021

2 AVRIL : JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION À L'AUTISME

L'académie de Reims est particulièrement mobilisée dans le cadre de la stratégie pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement (TND) afin de permettre à tous les enfants porteur d'autisme d'accéder à l'école et d'y effectuer un parcours scolaire réussi, en bénéficiant d'un accompagnement adapté à leurs besoins.

Le déploiement de la stratégie pour l'autisme fait l'objet d'un travail conjoint avec l'Agence régionale de santé (ARS) Grand Est afin de fixer une programmation visant à organiser un maillage territorial cohérent et adapté aux besoins.

Scolariser en maternelle tous les enfants autistes

L'école maternelle est le premier lieu d'apprentissage des enfants. Les unités d'enseignement maternelle autisme (UEMA) sont des classes d'un établissement médico-éducatif implantées dans une école maternelle pour y accueillir des enfants autistes. Elles permettent une scolarisation adaptée dès la maternelle et facilitent la prise en charge pluridisciplinaire dans le cadre d'un partenariat mené entre les enseignants et les professionnels du secteur médico-social.

Au sein de l'académie, 6 unités d'enseignement maternelle autisme (UEMA) sont actuellement installées :

- ✓ 2 dans les Ardennes : école primaire Verdun de Donchery, école maternelle Pierre Mendès France de Rocroy
- ✓ 1 dans l'Aube : école Paul Bert de Troyes
- ✓ 2 dans la Marne : école maternelle Les provençaux de Reims, école maternelle Le petit prince de Saint-Memmie
- ✓ 1 dans la Haute Marne : école maternelle Lucie Aubrac de Saint-Dizier.

Une nouvelle UEMA ouvrira à la rentrée 2021 dans l'Aube et 2 ouvertures sont programmées pour la rentrée 2022 (1 dans la Haute-Marne et 1 dans la Marne). Cette programmation permet aux départements de l'académie de renforcer leurs dispositifs d'accueil en ayant un travail de préparation de qualité, en lien avec l'ARS et les établissements médico-sociaux.

Garantir à chaque enfant un parcours scolaire fluide et adapté à ses besoins, de l'école élémentaire au lycée

Le parcours scolaire des élèves autistes se poursuit au sein des classes ordinaires, avec un accompagnement humain ou l'appui d'une Unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS), dispositif inclusif organisé par un enseignant spécialisé au sein d'une école ou d'un établissement scolaire.

Dans le département de la Marne, une unité élémentaire autisme à l'école élémentaire Les provençaux de Reims accueille les élèves âgés de 6 à 11 ans.

Le département de l'Aube a ouvert à la rentrée 2020 un dispositif d'auto-régulation à l'école élémentaire Paul Bert de Troyes qui accueille également les 6/11 ans. Ce dispositif particulièrement inclusif a nécessité une implication importante de l'ensemble de l'équipe enseignante qui s'est mobilisée pour se former et accueillir au

Contact presse

Isabelle Quilbé Da Silva
Attachée de presse du recteur

sein des classes les élèves relevant du dispositif, avec un appui continu du secteur médico-social.

Le parcours scolaire se poursuit dans le second degré via un maillage renforcé des dispositifs ULIS et l'appui du secteur médico-social.

Former et accompagner les enseignants dans leur classe

Parallèlement à l'installation de ces dispositifs, les quatre départements de l'académie seront dotés d'un enseignant ressource autisme à la rentrée 2021. Par ailleurs, une équipe mobile d'appui à la scolarisation a été mise en place au niveau départemental pour permettre à chaque établissement scolaire, à chaque école qui en aurait besoin de bénéficier d'un accompagnement du secteur médico-social.

Garantir l'accès des jeunes qui le souhaitent à l'enseignement supérieur

La poursuite d'étude est assurée avec la mise en œuvre d'un accompagnement adapté via le réseau des référents handicap à l'université et dans les grandes écoles. Les lycées professionnels s'appuient sur le réseau des dispositifs ULIS lycée pour mieux accompagner les jeunes en situation de handicap vers l'insertion professionnelle.

Une scolarisation en hausse des élèves en situation de handicap

Environ 8000 élèves en situation de handicap sont scolarisés dans l'académie, soit une hausse de 21% entre 2016 et 2019.

Contact presse

Isabelle Quilbé Da Silva

Attachée de presse du recteur

2